

---

---

# RÉPONSE

A une Adresse de la Chambre des Communes, datée le 9 de décembre 1867, demandant copie du Rapport du Colonel Wolseley, au sujet du Camp à Thorold.

Par ordre,

HECTOR L. LANGEVIN,

*Secrétaire d'Etat.*

DEPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ETAT,

Ottawa, 14 décembre 1867.

---

---

(Copie.)

BUREAU DU QUARTIER-MAÎTRE GÉNÉRAL,  
Montréal, 20 décembre 1866.

A l'Ajudaunt-Général de la Milice,  
Montréal,

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport que je pris le commandement du camp d'observation à Thorold, mercredi, le 22 août dernier.

La position avait été choisie par le colonel Peacock, qui avait alors le commandement du 10ème district militaire, et elle était admirablement convenable pour l'objet que l'on avait en vue.

Le seul inconvénient que pouvait offrir cette place était la rareté de l'eau. Je fis creuser par les troupes régulières quatre bons puits qui en fournirent en abondance. Avant que ces puits pussent être mis en opération, l'eau fut journellement fournie au camp par contrat.

Le chiffre de la force variait en certains temps de 4 canons de l'artillerie royale, 3 compagnies de l'infanterie régulière, un corps de cavalerie volontaire et 3 bataillons d'infanterie volontaire, à 4 canons de l'artillerie royale, une aile d'infanterie régulière avec 4 canons de l'artillerie volontaire, deux corps de cavalerie volontaire et deux ou trois bataillons d'infanterie volontaire.

Dans les derniers temps, il y avait aussi un avant-poste de 200 hommes de l'infanterie régulière stationnés à Port Robinson.

La cavalerie volontaire, les gardes du corps du Gouverneur-Général, commandés par le lieutenant-colonel Denison, furent distribués en petits postes entre Ridgway et Chippawa, en suivant la rive du lac et de la rivière. Ces troupes firent la patrouille sur cette étendue de la frontière toutes les nuits à des heures irrégulières. Ce devoir important et ardu fut accompli très efficacement et d'une manière qui jette le plus grand crédit sur ce corps et l'officier qui le commandait.

A l'exception des gardes du corps du Gouverneur-Général, aucun corps ne resta plus qu'une semaine au camp, de sorte qu'en réalité il n'y eut que cinq jours consacrés à l'exercice. A chacun de ces jours, les hommes furent exercés trois fois; deux fois par semaines, je faisais faire des exercices à feu, pendant lesquels les troupes régulières et volontaires manœuvraient ensemble et s'avançaient dans le pays, à l'attaque de positions fortes qui sont communes dans le voisinage de Thorold.